



Stand de Villars-sous-Yens

36^{ème} Tir des Sécherons

Mercredi 29 avril 2026	1600 – 1930
Jeudi 30 avril 2026	1400 – 1930
Vendredi 1 mai 2026	1400 – 1930
Samedi 2 mai 2026	0830 – 1200

Plan de Tir

DISPOSITIONS GENERALES

Société organisatrice : Tir sportif « Le Chaney », Villars-sous-Yens

- Genre de tir : Concours individuel et concours de groupes à 300 m.
- Participation : Les sections affiliées à la FST et à l'AVTS peuvent inscrire un nombre illimité de groupes composés comme suit :
Cat. A **3 à 4 tireurs**
Cat. D et E **5 à 6 tireurs**
Les tireurs individuels sont aussi admis.
Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.
- Licences : Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur le formulaire d'inscription.
- Inscriptions : Elles sont à adresser à SCHMID Louis, rte de St-Prex 8, 1168 Villars-sous-Yens ou email louis.schmid@hotmail.com jusqu'au 16 avril 2025 au moyen du formulaire idoine.
- Paiement : Les finances de groupes doivent impérativement être totalement payées à l'avance au :
CCP 10-31946-4, Tir Sportif Le Chaney,
1168 Villars-sous-Yens.
IBAN : CH12 0900 0000 1003 1946 4
ou sur place avant le tir.
- Finance de groupe : Elle est fixée à :
Cat. A **Fr. 30.00**
Cat D et E **Fr. 40.00**
Les 100 % des finances de groupes reviennent aux 60 % des groupes, au minimum.
- Livret de tir : Le livret de tir est obligatoire. Le prix est fixé à Fr. 8.00. Il sera délivré sur place. Il comprend les taxes de la FST, Fr. 1.00 / par tireur, celle de l'AVTS, Fr. 1.00 / par tireur, ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation.
- Paiement livret : Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant du livret et la finance de groupe ont été acquittés.
- Distinction : Un seul prix en nature ou une seule carte couronne sera délivrée par tireur.
- Carte couronne : valeur Fr.12.00 ou Fr.15.00 si les passes Groupe et Chaney sont réussies.

- Position : Arme libre à genou, sauf V couché bras franc et SV appuyé
Fusil standard couché bras franc
Mousqueton, couché bras franc, appuyé ou sur bipied
Fusils d'assaut sur bipied.
- Catégorie d'armes
Cat A : Fusil standard et armes libres.
Cat D : FA57/03 / MQ.
Cat E : FA90 / FA57/02.
- Catégorie groupes
Cat A : Toutes les armes.
Cat D/E : Toutes les armes d'ordonnance.
- Munition : Elle sera délivrée et tirée sur place. Le prix de 35 cts la cartouche est compris dans le prix des passes. La munition personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société.
- Mutation : En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme. Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.
- Dérangements : Le tireur supporte les dérangements survenant à sons arme, à l'exception des ruptures de matériel.
- Réclamation : Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées immédiatement.
Le droit de recours auprès des organes juridictionnels de la FST reste réservé.

EXERCICE

- Armes : Toutes les armes.
Champ de points : A10.
Nombre de coups : 5 coups, nombres de passes illimité, interruption à volonté.
Prix : Fr. 6.00 (munition comprise).

GROUPE

- Armes : Toutes les armes.
Champ de points : A10.
Nombre de coups : 8 coups dont 4 coups par coup et 4 coups en série.
Nombre de tireurs : Cat. A 3 à 4 tireurs, addition des 3 meilleurs résultats.
Cat. D et E 5 à 6 tireurs, addition des 5 meilleurs résultats.
Prix de la passe : Fr. 18.00 (Fr. 15.20 pour la passe et Fr.2.80 pour la munition).
Carte-couronne : Selon les dispositions générales ou en nature.

Barème :		Elite	U21/V	U17/SV
	A	73	72	71
	D	68	67	66
	E	66	64	63

Prix :

Cat A : Fr. 110.00 au premier groupe classé. Il faut au moins 5 groupes en compétition, sinon les finances de groupes seront remboursées (pas de classement).

Cat D / E : Fr. 180.00 au premier groupe classé.

CHANEY

Armes : Toutes les armes.

Champ des points : A100.

Nombre de coups : 5 coups, coup par coup.

Prix de la passe : Fr. 20.00 (Fr. 18.25 pour la passe et Fr. 1.75 pour la munition)

Carte-couronne : Selon les dispositions générales ou en nature

Barème :		Elite	U21/V	U17/SV
	A	440	430	420
	D	415	410	405
	E	405	395	390

Classement individuel : En 3 catégories A / D / E au total des points, puis l'âge le plus élevé. Aux 3 premiers classés : 1^{er} Fr. 80.00 / 2^{ème} Fr. 60.00 / 3^{ème} Fr. 40.00.

REPARTITION

Armes : Toutes les armes.

Champ de points : A10.

Nombre de coups : 6 coups, coup par coup.

Prix de la passe : Fr.18.00 (Fr. 15.90 pour la passe et Fr. 2.10 pour la munition)

Distinction : Aucune

Répartition : Immédiate

Barème des répartitions :	Points	A	D	E
	60	70.00	80.00	100.00
	59	30.00	50.00	70.00
	58	20.00	40.00	50.00
	57	15.00	30.00	40.00
	56	10.00	20.00	30.00
	55	8.00	15.00	25.00
	54		10.00	20.00
	53		5.00	15.00
	52			8.00
	51			5.00

Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les 60 % du produit des passes (sous déduction de la munition), la différence sera attribuée en totalité au concours de groupes concerné en Cat. A et D / E

Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

ROI DU TIR cat A / D / E

Sera proclamé roi du tir celui qui aura obtenu le meilleur total à l'addition des passes groupe, répartition, et 10 % de la cible Chaney.

Selon le barème suivant :

En 3 catégories :

A / D / E au total des points, puis par l'âge le plus élevé

Prix :

au 1^{er} 80.00 au 2^{ème} 60.00 au 3^{ème} 40.00.



Le président :
Cédric Defferrard

Association Vaudoise de Tir Sportif

Approbation du plan de tir : le 6 mars 2026

Le Chef de la Division fusil :

Gilbert Hédiquier